



Peut on arreter une saisie sur salaire?

Par **titined**, le 10/05/2012 à 17:26

Bonjour,

Je suis séparé depuis 2006 avec 2 enfants a ma charge. Lorsque j'étais avec le père de mes enfants ,il avait fait plusieurs crédit et vu qu'il dépensait trop on a fait un rachat de crédit ou j'étais co emprunteur. Suite a notre séparation il a fait un plan de surendettement et moi bien sur j'ai eu une saisie sur salaire en 2007. Je voulais vous dire aussi qu'il est propriétaire d'une maison qu'il a laisser pour vivre avec sa compagne en 2011. Je me demandais si je pouvais arreter la saisie sur salaire en saisissant le tribunal?

Par **pat76**, le 11/05/2012 à 19:21

Bonjour

Vous saisissez le Juge de l'Exécution auprès du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez.

Il y a eu un jugement qui a permis la saisie sur votre salaire?

Par **titined**, le 12/05/2012 à 10:20

oui il y a eu un jugement il me prenne 250 euros donc a la fin du mois c'est difficile surtout que je n'ai pas de pension alimentaire

Par **pat76**, le **12/05/2012** à **14:16**

Bonjour

Allez voir le juge de l'exécution.

Par **titined**, le **12/05/2012** à **17:22**

merci pour le renseignement